

Informations générales

Afin que nous puissions organiser votre séjour dans notre établissement le plus agréablement possible, les renseignements suivants peuvent être utiles :

Situation géographique :

L'EMS se situe à Muraz en dessous de l'Eglise.

La résidence accueille toutes les personnes ayant atteint l'âge de l'AVS.
Sa capacité d'accueil est de 62 lits long séjour et de 3 unités d'accueil temporaire.
Toutes les chambres sont individuelles et équipées d'une salle de bains sauf en psychogériatrie où la salle de bains est partagée entre deux résidents.

La résidence emploie environ 100 personnes.

Moyens d'accès :

-par l'autoroute A9	sortie St-Triphon / Collombey puis direction Muraz
-par la route cantonale :	Monthey / Evian
-par bus urbain	arrêt de la Millière

Architecture :

La résidence est située à côté de l'école primaire afin de proposer un environnement intergénérationnel. Une salle multi-activités, gérée par la Commune, est également à disposition de la population.

Notre résidence est composée de trois étages dont le rez-de-chaussée est en partie dédié aux activités communes avec une cafétéria ouverte au public. Le rez inférieur comprend les services techniques ainsi que notre Foyer de Jour qui accueille 12 à 15 hôtes du lundi au vendredi de 09h00 à 16h00.

Un parking en zone bleue est à disposition en-dessous de l'église.

Entrée à la résidence

Jour d'entrée

Le jour et l'heure auxquels nous aurons le plaisir de vous accueillir sont convenus avec l'infirmière-chef.

Lors de l'entrée du résident et dans la mesure de possible, le premier repas à la résidence se prend en compagnie d'un cadre de la maison ou d'une personne de référence.

Dès son arrivée, le résident est en période d'observation pendant un mois. Par la suite, une réunion aura lieu en compagnie des différents intervenants et des membres de la famille afin de faire le point sur son séjour, de fixer des objectifs à court, moyen et long terme, et décider de la continuation d'un séjour indéterminé.

Nous mettons à disposition dans chaque chambre un lit, une armoire et une table de nuit. Il est conseillé à chaque résident d'amener quelques petits meubles de son appartement.

A son arrivée, le résident reçoit une information générale sur le séjour et les activités de la vie quotidienne dans la maison.

Le personnel de la maison a des uniformes de reconnaissance caractérisés par des couleurs différentes.

Bleu / abricot	Tout le personnel soignant
Blanc	Stagiaire Soins
Violet	Animation
Vert	Intendance

La réception est ouverte du lundi au vendredi selon l'horaire ci-dessous :

De	8h00 à 12h00
De	13h30 à 15h00

Les heures de visite aux résidents sont libres. Cependant, nous demandons aux visites de s'annoncer aux infirmières pour les visites à la Résidence ou si elles désirent emmener le résident à l'extérieur, ceci afin de vérifier la disponibilité de celui-ci. Il est également possible de partager un repas avec le résident en s'inscrivant au plus tard le jour même avant 10h00 au secrétariat.

Les résidents qui désirent avoir un entretien privé avec un représentant de leur religion sont priés de s'annoncer au secrétariat.

Le résident est libre de garder son médecin traitant lorsqu'il entre à la résidence, pour autant qu'il se déplace. Le médecin-répondant ainsi qu'un gériatre sont présents tous les 15 jours. Ils organisent également la prise en charge médicale des urgences.

La direction

Est à disposition des résidents et de leur famille. Il est toutefois préférable de prendre rendez-vous.

Le personnel administratif

Est à disposition pour tout renseignement et aide concernant les démarches administratives ainsi que pour des retraits ou dépôts d'argent.

Les objets de valeur, bijoux, argent peuvent être déposés au coffre de la direction contre reçu. Les retraits se font aux heures d'ouverture. Les valeurs des objets pris en dépôt sont limitées.

Argent de poche : les résidents qui disposent d'un compte d'argent de poche doivent effectuer des retraits à la réception aux heures d'ouverture de la caisse.

Le courrier

Est distribué dans la matinée dans les étages et dans les chambres des résidents.

La lingerie

Aucun inventaire n'est prévu à l'entrée du résident.

Le linge est lavé sur place si la personne le désire et dans ce cas le linge doit être marqué par nos soins.

Le raccommodage peut être fait sur place sur demande.

Soins

La direction encourage chaque résident à définir ses directives anticipées, ses dernières volontés ainsi que son testament.

Le personnel soignant se tient à disposition du résident et/ou des familles pour aborder tous ces sujets.

Animation

Les activités se déroulent le plus souvent au rez-de-chaussée : salles et terrasses sont à disposition.

Le programme complet de la semaine est affiché aux étages.

Dans le cadre de l'animation, le résident peut, s'il le désire, participer à certaines tâches dans la maison.

Une bibliothèque est également à disposition des résidents dans divers endroits de la Résidence.

Coiffure et pédicure

Un salon de coiffure est à disposition dans notre résidence. Le résident peut prendre rendez-vous lui-même ou avec les infirmières. La pédicure vient en consultation une fois par mois. Les rendez-vous sont pris par les infirmières.

Transports

Les transports (taxi, ambulance) ne sont pas compris dans le prix de pension, sauf pour les sorties prévues dans le cadre de l'animation. Ils peuvent, dans certains cas, être remboursés par l'assurance-maladie ou les prestations complémentaires de l'AVS.

Divers

La cafétéria est ouverte tous les jours de 08H00 à 10H30 et de 11h00 à 19h00. Les boissons alcoolisées sont servies dès 11H00

Des boissons, pâtisseries, biscuits, glaces et chocolats sont à disposition, une carte renseigne sur les prix.

Adresses utiles

Directeur :	Monsieur Hervé Fournier
Infirmière-chef :	Madame Emilie Bourgeois
Administration, Comptabilité	Madame Michela Orlando
Ressources humaines :	Madame Céline Calmes
Intendance :	Madame Cheila Borges
Salon de coiffure :	Mme Géraldine Challandes
Cafétéria :	Eldora : Madame Sabrina Nacéri
Le médecin répondant :	Madame la Dre Chantal Bochud-Tornay
Le pharmacien répondant :	Monsieur Sofiane KHARBOUCHE - Sunstore

Muraz, 1^{er} février 2020